



Champ(s) de formation Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Science politique. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02036007

HAL Id: hceres-02036007

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036007>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Science politique"

- Université Toulouse 1 Capitole - UT1 (déposant)
- Institut d'études politiques de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Edouard VERNY, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ disciplinaire *Science politique* ne concerne, pour la présente évaluation, qu'une mention de master.

Le master 1 (deux premiers semestres du master) comprend deux orientations : l'une généraliste en science politique dont la principale voie d'accès est constituée par les formations en droit (notamment par le parcours de L3 *Droit et science politique* proposé à UT1) et l'autre, pluridisciplinaire et dispensée à l'Institut d'études politiques -IEP- (Sciences Po Toulouse). En master 2 (semestres 3 et 4 du master), deux spécialités sont proposées à l'UT1, celle de *Politique et sécurité* et celle de *Relations internationales et politiques de sécurité* tandis que quatre autres sont dispensées à l'IEP, celles de *Conseil, expertise et service public*, de *Sociologie politique des représentations et expertises culturelles*, de *Géopolitique et relations internationales* et de *Gouvernance des systèmes éducatifs*, cette dernière spécialité étant réservée à la formation continue.

Cette offre de formation se distingue par une identité marquée et par une indéniable originalité : aucun diplôme comparable n'existe dans la région Midi-Pyrénées et elle est reconnue et attractive sur un plan national.

Certains enseignants-chercheurs de l'IEP dispensent des cours dans le cadre du master 1 *Science politique* de l'UT1 tandis que plusieurs enseignants-chercheurs de l'UT1 assurent des cours et/ou dirigent des mémoires à l'IEP. Des mutualisations sont envisagées ou en cours de constitution.

Synthèse de l'évaluation des formations

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des praticiens de haut niveau avec, dans certaines spécialités, l'enseignement conjoint des uns et des autres dans un même module, l'intervention de collègues étrangers, des mises en situation ou encore une utilisation particulièrement développée de l'outil numérique. L'enseignement est assuré en présentiel et par des supports dématérialisés en ce qui concerne les formations délocalisées et l'offre de formation continue. Une plateforme Moodle est utilisée, en M1 et pour une partie des M2, pour le partage des documents, articles, vidéos et supports pédagogiques destinés aux étudiants.

Il convient toutefois de souligner que ces dispositifs pédagogiques, dont l'intérêt est indéniable, sont davantage portés par une ou plusieurs spécialités que par l'ensemble de la mention qui ne fait pas apparaître une harmonisation des méthodes pédagogiques.

Au-delà de l'implication personnelle indéniable des enseignants, de réelles procédures d'évaluation et de pilotage, dans ce champ *Science politique*, devraient être mises en place à l'UT1, ce qui semble en cours de réalisation. Un conseil pédagogique et scientifique sera installé et associera des enseignants du M1 et des deux spécialités de M2, des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées du monde professionnel. Pour les deux spécialités de M2, une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants sera organisée au cours de l'année universitaire 2014-2015.

L'évaluation et la gouvernance des formations de l'IEP sont plus avancées et reposent sur des dispositifs déjà éprouvés. L'évaluation des enseignements est réalisée par des questionnaires remis à chaque étudiant en fin de cours ou de séminaire. L'IEP est en outre actuellement engagé dans le développement d'un questionnaire en ligne d'évaluation. Les étudiants en master *Science politique* sont associés au perfectionnement des enseignements et à leur évaluation par l'intermédiaire de la Commission des études et de la vie étudiante de l'IEP. Un conseil pédagogique réservé aux enseignants titulaires suit la formation et son évaluation tandis qu'un conseil pédagogique et scientifique élargi aux praticiens analyse l'insertion professionnelle des étudiants et l'adéquation des formations aux attentes des milieux professionnels.

Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle, menées par les services centraux de l'UT1 ou par un organisme spécialisé de l'IEP, doivent être approfondies afin de pouvoir fournir des données fiables et véritablement éclairantes.

La professionnalisation de ces formations est particulièrement marquée, les responsables de ces formations ayant su tirer profit du tissu économique de leur région. Le suivi d'un stage, avec soutenance d'un rapport de stage, est généralisé (hormis, et en toute logique, dans une spécialité dévolue à la formation continue). Des ateliers d'aide à l'insertion professionnelle sont proposés aux étudiants du M1. Les étudiants inscrits en M2 à l'IEP bénéficient des

instruments de découverte du monde professionnel et de l'aide à l'insertion professionnelle proposés par cet établissement.

Le master qui constitue ce champ *Science politique* est adossé, pour chacune des spécialités de M2, à une structure de recherche développant des travaux sur la thématique considérée. En outre, il a été élaboré en corrélation avec les demandes des institutions publiques et des entreprises implantées dans la région, ce qui facilite à la fois l'intervention des praticiens dans ces formations et les offres de stages en faveur des étudiants.

Ce champ *Science politique* bénéficie d'une dimension internationale forte, avec trois délocalisations et une double diplomation auxquelles s'ajoutent des mobilités d'étudiants et des invitations d'enseignants dont certains dispensent des cours en M2 en anglais ou en espagnol. Ces relations internationales sont pérennisées par des conventions.

Les effectifs de ce champ disciplinaire sont assez élevés (entre 150 et 180 étudiants en M1 et entre 170 et 250 étudiants en M2). Ils sont stables mais le nombre de candidatures à l'entrée en master 2 a fortement augmenté. Si la réussite en master 2 s'élève à des taux habituels à ce niveau d'étude (près de 85 %), elle a nettement progressé en M1 au cours de ces dernières années (passant de 50 % à 80 %). Un meilleur suivi des étudiants en est probablement la principale raison.

Avis du comité d'experts

La limitation de ce champ disciplinaire à une seule mention de master donne l'impression qu'il est marginalisé et qu'aucun des deux établissements concernés n'entend fonder sa stratégie autour de lui.

L'offre de formation de ce champ *Science politique* apparaît d'ailleurs davantage comme une juxtaposition de deux offres différentes - celle de l'UT1 et celle de l'IEP - que comme un ensemble concerté qui associerait ces établissements autour de projets, de méthodes pédagogiques et de partenariats communs. Les mutualisations ne sont pas encore opérationnelles.

Conclusions

Le pilotage des études par une instance collégiale réunissant enseignants-chercheurs, étudiants et éventuellement praticiens intervenant dans ces formations devrait être mis en place à l'UT1. Le suivi des diplômés devrait être amélioré tant à l'UT1 qu'à l'IEP afin de permettre la constitution de données fiables et complètes.

Cependant, les points forts de ces formations l'emportent largement sur les lacunes précédemment signalées. La professionnalisation des diplômes compris dans ce champ *Science politique*, qui ne recouvrent pour cette présente évaluation qu'une seule mention de master, est très avancée : des liens étroits ont été établis avec divers partenaires privés et publics qui participent aux enseignements et favorisent l'accès des étudiants aux stages. La qualité des enseignants (universitaires et praticiens), l'ouverture internationale et l'adossement à la recherche représentent d'autres atouts majeurs pour ces formations qui apparaissent, dans l'ensemble, de très haut niveau.

Observations de l'établissement

Toulouse, le 16 mars 2015

M. le directeur des formations
et diplômes du HCERES

Affaire suivie par : Frédérique Drode

Courriel : frederique.drode@sciencespo-toulouse.fr

Objet : Réponse au rapport sur le champ de formation « Science politique »

Monsieur,

L'Institut d'Études Politiques de Toulouse souhaite tout d'abord saluer la reconnaissance du très haut niveau des formations de Master qui s'inscrivent dans le champ de formation « Science politique ». Les équipes pédagogiques sont effectivement très satisfaites de voir leur engagement quotidien récompensé par l'énoncé dans une procédure d'évaluation de l'attractivité de ces formations, fondée sur leur internationalisation, leur professionnalisation et un lien fort avec le Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP) qui offre le soutien « recherche » indispensable à des formations de Master.

Le diagnostic est également partagé s'agissant de la nécessité d'améliorer le suivi des étudiants et il convient de signaler que l'extension des missions de l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP) vers les diplômés des masters de Science politique est d'ores et déjà engagée. Dans une même logique de perfectionnement du pilotage de ces formations et de développement d'une démarche qualité, le questionnaire d'évaluation des enseignements actuellement en cours de rédaction sera utilisable dans le cadre des masters.

L'équipe est en revanche un peu surprise de l'impression de marginalisation du champ disciplinaire évoquée - en raison de l'existence d'une seule mention de master - dans le rapport. En effet, d'une part, la notion même de champ de formation n'est apparue qu'au moment de l'auto-évaluation et ne pouvait donc être intégrée en amont dans la stratégie d'établissement. D'autre part, et plus fondamentalement, il est réducteur d'analyser les formations par le seul nombre de mentions, alors que les masters en science politique de l'IEP se déclinent en présentiel et en formation ouverte à distance, en formation initiale et continue, en France et à l'international par des délocalisations et permettent ainsi de répondre à des publics divers - ce qui peut par ailleurs expliquer l'absence d'harmonisation des méthodes pédagogiques - et dispersés. En outre, il faut rappeler que l'établissement a fondé une partie non négligeable de sa politique de recrutement d'enseignants-chercheurs sur les besoins des masters, permettant aujourd'hui de disposer de 11 politistes (5 PU, 6 MCF) dont les spécialités de recherche correspondent largement aux thématiques de ces formations. Enfin, le LaSSP participe largement au

dynamisme de ces formations et appuie une part de son recrutement en doctorat sur le vivier d'étudiants diplômés de ces masters. Le champ de formation « Science politique » est dès lors bien central dans la stratégie pédagogique et scientifique de Sciences Po Toulouse.

Cette divergence d'appréciation mise à part, le rapport sur ce champ disciplinaire n'appelle aucune autre remarque de la part de Sciences Po Toulouse.

Vous remerciant pour le caractère constructif de ce rapport, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.



Philippe RAIMBAULT

Directeur de Sciences Po Toulouse